

Même incomplète, cette énumération donne à réfléchir. C'est dans ce contexte que le gouvernement du Canada travaille sur une vaste gamme de programmes et politiques destinés à remédier aux atteintes portées à l'environnement dans le passé et à éviter que la qualité de l'air, de l'eau et du sol dont l'homme dépend pour sa survie ne se détériore davantage.

Comme l'a mentionné M. McNeil, le Canada a appuyé sans réserve, dès le départ, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dirigée par l'ancien Premier ministre de la Norvège, Gro Brundtland. En plus de contribuer financièrement au travail de la Commission, il lui a communiqué un texte détaillé sur la question du développement économique écologiquement viable. De l'avis de notre gouvernement, comme des Nations Unies au moment d'accepter le Rapport Brundtland, le développement viable est la solution qui assure le bien-être économique et la sécurité écologique du monde de demain.

Pour poursuivre le travail entrepris par la Commission Brundtland, le gouvernement du Canada met sur pied, à Winnipeg, un centre de recherches sur le développement écologiquement viable. Des discussions sur le pôle d'intérêt particulier et la nature exacte de ce centre sont en cours entre les ministères du gouvernement, la province du Manitoba et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Dans la foulée de l'appui qu'il apportait à la Commission Brundtland, le Canada a organisé, à Toronto, en juin, une conférence sur les changements climatiques planétaires qui a permis d'établir de nouveaux modes de collaboration internationale et d'échanges d'information. Il a aussi laissé clairement entendre qu'il est prêt à organiser d'autres conférences pour accélérer la recherche et la coopération internationales.

Des améliorations sensibles ont été apportées à l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau des Grands lacs. Nous collaborons étroitement avec le Québec pour assainir le Saint-Laurent dans le cadre d'un programme qui permettra d'y déceler et d'en supprimer les produits toxiques, d'assainir les zones et les marécages pollués, et d'y créer un parc maritime pour assurer la protection des bélugas, des autres espèces menacées et de l'environnement.